



"La danse...un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes, et un maximum de sensations."

Maurice Béjart

L'entrée dans la filière « Danse-Etudes » dans l'Etablissement de Béthusy se fait sur audition.

La décision d'admission de l'élève dans la filière de Béthusy est décidée par un jury extérieur à la filière.

Aucun renseignement ne sera donné à l'issue de l'audition.

Un courrier sera adressé à chaque candidat dans les quinze jours qui suivent l'audition.

Critères d'admission:

- La base est académique.
- L'élève doit démontrer une aisance corporelle pour la danse.
- Il doit déjà avoir acquis quelques bases de la danse classique.
- Il doit avoir du plaisir et de la facilité à se mouvoir dans l'espace.
- Il doit savoir faire preuve de concentration et mémoriser un enchaînement d'une durée minimale de 4x8 mesures.

Les critères de sélection tiennent essentiellement compte du potentiel de l'élève, de ses compétences physiques, musicales et artistiques. Les connaissances antérieures ne sont prises en considération que pour situer le niveau de la classe de l'élève en cas de sélection positive.

En plus d'un don physique, la danse exige de l'expression, du sens de la musique et du rythme ainsi qu'un grand enthousiasme. L'autodiscipline, la capacité à gérer son temps, l'aptitude aux performances ainsi que la volonté d'adaptation sont des qualités requises lorsqu'un élève désire entamer une formation de danse.

Les critères scolaires et médicaux interviennent aussi dans la sélection des candidats.

Après l'audition, et suite à ses résultats, l'élève sera placé dans une classe de danse selon son niveau.

Janvier 2012